

**ADMINISTRATION  
COMMUNALE DE WOLUWE-  
SAINT-PIERRE  
Collège des Bourgmestre et  
Echevins  
Avenue Charles Thielemans, 93  
B – 1150 BRUXELLES**

V/Réf : MC/DW-PU\_2260  
N/Réf. : AVL/KD/WSP-2.143/s.561  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE, Rue Colonel Daumerie, 15.  
Transformation et extension d'une villa unifamiliale.  
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 13 octobre 2014, reçue le 17 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 12 novembre 2014.

La demande vise à transformer et à étendre une villa trois façades datée de 1913. Le projet transformerait radicalement l'expression de la villa de style pittoresque et vernaculaire, typique des premières décennies du XXème siècle, en une villa résolument contemporaine. Une annexe qui répond aux mêmes caractéristiques que la villa serait transformée en un garage (1 place de parking) et surhaussée d'un étage pour l'aménagement d'une chambre. Un nouveau garage (2 places de parking sur 1 niveau) relierait la villa et la petite annexe.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées sont particulièrement conséquentes et regrettables pour la villa qui n'est pas dénuée d'intérêt. La CRMS demande de revoir le projet et de le simplifier au maximum en tirant parti des qualités intrinsèques de la villa.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de Concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

c.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme I. Leroy ;  
- B.D.U. – D.U. : Mme F. Vanderbecq.